



Paris, le mercredi 9 mars 2022

Mobilisation des personnels des Douanes du 10/03/2022 : Communiqué de presse

Le jeudi 10 mars, une mobilisation nationale des personnels des Douanes se tiendra à Paris, devant Bercy !¹ Elle est organisée par l'intersyndicale de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (D.G.D.D.I., 17000 agents au total). Cette intersyndicale est assez inédite : voici depuis près de 2 ans qu'elle fonctionne, en rassemblant la totalité des organisations syndicales (OS) du secteur, avec l'appui de leurs fédérations du Ministère des Finances !

Il faut dire que les attaques sont multiples (missions, moyens...) et d'ampleur !



I – Transfert/abandon progressif des Missions Fiscales (T.M.F.) : l'hécatombe !



1° Impacts quantitatifs : - 95% de taxes écologiques collectées par les Douanes après 2024 !

Le T.M.F. redéfinit l'ADN de notre administration jusqu'alors fiscale et comptable.

Cela concerne plus particulièrement les agents de la branche opérations commerciales (OPCO), en civil et connus des professionnels, qui perdront à minima 700 emplois.

Actuellement, la D.G.D.D.I. perçoit près de 85 milliards d'euros.

En 2025, la D.G.D.D.I. n'en percevra plus que 4,5 milliards. 95% de taxes écologiques perçues en moins par la DGDDI (cf *tableau au dos*) !



2° Impacts qualitatifs : perte de 10^{aines} de milliards d'euros pour les services publics !

Nous ne fétichisons pas l'appartenance de ces taxes à la D.G.D.D.I. Mais confier de nouvelles missions à nos collègues de la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP) est néfaste au service public pour 2 raisons.

a) La DGFIP est fortement éprouvée par les restructurations (-35000 postes depuis l'an 2000, dont -7500 depuis 2017 et encore -1000 postes en 2022).

Confier à la DGFIP de nouvelles missions avec des effectifs en diminution, c'est dégrader les conditions de travail des personnels DGFIP.

b) La DGFIP n'ayant pas les moyens de contrôler « sur place » (via des véhicules, formations et tenues appropriées pour le contrôle des produits énergétiques), la fraude fiscale va augmenter avec à terme un manque à gagner pour le budget de l'État de plusieurs dizaines de milliards d'euros. Le bilan des transferts déjà réalisés l'atteste (-40% de rentrées malgré l'augmentation des taux pour la taxe sur les boissons non alcooliques – BNA).

Pour « compenser » le manque à gagner, le Gouvernement usera encore de l'austérité. Sans doute le fameux « quoi qu'il en coûte » ?



II – Laboratoire Auvergne-Rhône-Alpes (Lab AuRA) & mission de garde-frontières.

Ces 2 contre-réformes concernent les agents de la branche Surveillance (SU), en tenue et armés, davantage connus du grand public, perdant potentiellement 500 emplois.



1° Dangerosité des nouvelles méthodes

Le *laboratoire* entend expérimenter de nouvelles organisations et méthodes de travail, davantage dangereuses pour les personnels (et usagers!) :

- effectifs moins nombreux par tâche,
- horaires redéfinis, etc.



2° Nouvelle mission Garde-frontière

= moins de contrôle sur les capitaux et marchandises !

Le concept de *garde-frontières* entend substituer le contrôle migratoire au contrôle des marchandises et des capitaux, dégradant la lutte contre la fraude douanière et contre l'évasion fiscale, en nous confiant sans moyens supplémentaires une mission dévolue jusqu'alors au ministère de l'Intérieur. Ce afin de permettre la réallocation de 3500 effectifs policiers de la Police aux Frontières (sur 12000) vers les commissariats. Une diversion sécuritaire pour mieux favoriser un néolibéralisme hors de toute limite, mettant à genoux des États complaisants : de la « haute » trahison !

Dans le cadre du combat pour la défense du service public douanier, conçu comme un outil de relocalisation écologique et sociale des activités, un certain nombre de personnes représentantes de professions (DGFIP, DGCCRF, buralistes) sont invitées le 10 mars à Paris !

Les prises de parole débiteront le 10/03 à 13h30 devant le Ministère des Finances à Bercy.

¹ DERNIÈRE MINUTE : la préfecture de Police, après avoir refusé le 07/03 le rassemblement devant l'Assemblée nationale, vient à peine de valider le rassemblement devant le Ministère des Finances (place du Bataillon-du-Pacifique) dans le quartier de Bercy !





Contre-réforme fiscale – l'hécatombe sur la DGD(DI?) : conséquences sur les emplois et les recettes du transfert de taxes !

Entre 2019 et 2024, la Douane va perdre 81 milliards d'euros de recettes fiscales. Le produit des amendes douanières sera également transféré à la DGFIP à l'horizon 2023. Quid des 702 emplois directs concernés¹ par le transfert de taxes ; auxquels s'ajouteront les emplois des recettes interrégionales (RI), services régionaux d'enquête (SRE), pôle d'action économique (PAE), etc ?



SOLIDAIRES Douanes est fondamentalement opposé aux transferts de taxes de la DGDDI vers la DGFIP/DAM. Les missions fiscales douanières font partie intégrantes de notre cœur de métier et nous nous battons pour les garder au sein de notre administration ! L'expertise des agents des Douanes reste indispensable pour garantir le bon fonctionnement de l'État !

Taxes DGDDI		Administration d'accueil	Calendrier	Nombre d'emplois estimés par la DG	Recettes en milliards d'€ *
Taxes transférées	BNA (Boissons Non Alcooliques)	DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)	2019	Non communiqué !	0,50
	TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)		2020	Non communiqué !	0,722
	TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) composante déchets		2021	122,1 en 2021	11,407
	TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) pétrole		2021		0,181
	TSVR (Taxe sur les Véhicules Routiers)	DAM (Direction des Affaires Maritimes)	2022	198,3 en 2022	0,045
	DAFN (Droit Annuel de Francisation des Navires) Droit de passeport sur les navires		2022		10,263
	TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité)	DGFIP (Direction générale des Finances publiques)	2022	& 91,4 en 2023	6,292
	TICGN (Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel)		2024		17,638
	TICC (Taxe Intérieure sur les Charbons, houilles, lignites et Cokes)		2024	290,4 en 2024	0,554
	TVAI (Taxe sur la Valeur Ajoutée à l'Import)		2024		33,321
	CI (Contributions Indirectes) recouvrement				
	TSC (Taxe Spéciale de Consommation DOM)				
	TIRIB (Taxe Incitative Relative à l'Incorporation de Biocarburants)				
	TICPE (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques)				
Total taxes transférées			2019-2024	Au moins 700 emplois (702,2)	81 Mds € (80,923)
Taxes non transférées	Droits de Douane	DGDDI (Direction générale des Douanes et Droits indirects)	-	Aucun renfort actuellement n'est prévu	2,248
	Octroi de mer				1,372
	Droits de ports				0,556
	Autres				0,494
Total taxes qui resteraient perçues par la DGDDI			2024	NC	4,67 Mds €

* Recettes en milliards d'euros : chiffres 2019

En 2024 : -95% taxes perçues par la DGDDI !

¹ Sources : documents DG (Goupes de Travail des 24/03/2021 et 20/10/2020).

